



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion Vendredi 15 janvier 2021 à 18h30, en visioconférence

Présidence : **M. Daniel FONTENIAUD**

Présents : Patricia BEAURENAUD - Stéphane BONARDOT - Luc BRUDER - Christophe CAILLIET - Jean-Marie COPPI – Roland COQUARD – Daniel DURAND – Véronique GAMBÉY – Jean-François GONDELLIER – Fabrice JACQUES – Thierry MUNINGER – Michel NAGEOTTE – Christophe NOGUES – Joëlle PARISOT – Bernard PAUTONNIER – Christian PERDU - Gérard POPILLE – Philippe PRUDHON – Jacques QUANTIN – Christian RENIER – Alain RICHARD - Daniel ROLET – Emmanuel SAILLARD - Michel SORNAY - Françoise VALLET – Nicolas VUILLEMIN – Thierry WANIART

Excusés : Joël GODARD

Assistent à la séance : René FRANQUEMAGNE - Sébastien IMBERT - Laurent KLIMCZAK – Amélie PARIZE - Vincent SZMATULA

En préambule, le Président accueille les nouveaux membres et ce nouveau Conseil d'Administration pour cette première réunion de la nouvelle mandature 2020-2024. Il indique que c'est un nouveau défi que cette équipe doit réussir, avec une nouvelle manière de travailler ensemble, tournée vers les clubs et l'ensemble des acteurs. Il souhaite un nouveau mode de fonctionnement avec les Districts, dans une démarche constructive et là aussi au service des clubs.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a appris avec tristesse le décès :

- Du père de Fabrice JACQUES, membre du Conseil d'Administration
- De la mère d'Edwige DOUHERET, Secrétaire Administrative à la Ligue
- De la grand-mère d'Etienne THOMAS, CTD chargé du Plan de Performance et Formation à la Ligue

Et adresse ses sincères condoléances aux familles et aux proches.

1 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 NOVEMBRE ET DU 22 DECEMBRE 2020

- **Réunion du Conseil d'Administration du 27 novembre 2020**
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.
- **Réunion électronique du Conseil d'Administration du 22 décembre 2020**
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2– INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

2.1 – RESSOURCES HUMAINES

Daniel FONTENIAUD informe les membres du Conseil d'Administration du départ prochain de Ludovic CANE, Chargé de Communication. Ludovic quittera ses fonctions le vendredi 26 février prochain et sera remplacé poste pour poste à compter du 1^{er} mars prochain. Son ou sa remplaçante sera basé(e) au siège de la Ligue à DIJON. Les membres du Conseil d'Administration remercient vivement Ludovic pour son investissement durant près d'une décennie au service des élus, des clubs bourguignons puis burgo-comtois. Ils soulignent son grand professionnalisme et lui souhaitent pleine réussite dans le cadre de son futur projet professionnel.

2.2 – AGENDA

Daniel FONTENIAUD présente l'agenda du premier semestre 2021 concernant les réunions du Conseil d'Administration et du Bureau :

- Bureau : mercredi 17 février 2021
- Conseil d'Administration : vendredi 26 février 2021
- Bureau : mardi 16 mars 2021
- Conseil d'Administration : vendredi 9 avril 2021
- Bureau : mardi 20 avril 2021
- Bureau : mardi 11 mai 2021
- Conseil d'Administration : vendredi 28 mai 2021
- Bureau : mardi 15 juin 2021
- Conseil d'Administration : vendredi 2 juillet 2021

2.3 – OPÉRATION TÉLÉTHON

Patricia BEAURENAUD revient sur l'Opération Téléthon lancée à l'occasion du Conseil d'Administration du 27 novembre 2020.

Comme de coutume en fin d'année, la Ligue et ses clubs ont été solidaires du Téléthon. En cette année particulière, c'est sous la forme de photos que les acteurs du football Burgo-Comtois ont montré leur soutien à cette belle cause. La solidarité du football a une nouvelle fois répondu présente puisque ce seront 560 € qui seront reversés cette année. Cette dotation financière sera remise très prochainement à l'AFM-Téléthon, partenaire de notre Ligue et de la Fédération Française de Football.

La Ligue remercie vivement tous les participants à cette opération qui ont montré toute leur générosité et leur soutien à la recherche médicale.

2.4 – OPÉRATIONS DE COMMUNICATION

Alain RICHARD expose l'avancée des dernières opérations de Communication, à savoir :

- **Tournoi U7 à U13**

Comme convenu avant Noël, le tournoi placé sous le signe du « Football et Père Noël » a débuté lors de la première semaine de janvier sur le Site Internet de la Ligue, avec une catégorie par semaine. Dans la catégorie U7, c'est le FC FLEURY LA VALLÉE (89) qui l'a emporté. Le tournoi U7 a touché 8.000 personnes et donné lieu à 817 votes. Et cette semaine, le tournoi de la catégorie U9 débute.

- **Newsletter Spéciale Assemblée Générale Elective**

Alain RICHARD rappelle la parution ce mercredi 13 janvier d'une édition spéciale *Assemblée Générale Elective* avec les réponses à toutes les questions posées sur le "Chat" durant l'Assemblée du 19 décembre dernier. Il est par ailleurs possible de revoir en images l'Assemblée Générale via le lien Internet dédié.

- **La Bible du Football**

La 17^{ème} fiche « *Culture foot* » vient de paraître (2 à 3 par semaine) : 2.000 à 3.000 personnes sont concernées par la lecture de ces fiches à chaque publication.

- **Réseau Bleu**

Le nécessaire a été réalisé afin que tous les nouveaux élus soient référencés sur Réseau Bleu.

2.5 – COMPÉTITIONS / COVID-19

La problématique des Compétitions a été abordée lors de la réunion de Bureau de mercredi dernier, suite à la réunion de la veille avec la FFF/LFA. Ce sujet doit être étudié lors d'une réunion spécifique « *Compétitions* » qui réunirait le Président et le Vice-Président de la Commission Sportive Régionale et les 7 Présidents de Districts. La date retenue pour cette réunion est fixée le jeudi 4 février 2021 à 18h00.

A noter que les Commissions Régionales se réuniront exclusivement par visioconférence au moins jusqu'au 30 janvier prochain, pour le moment.

3 – VENTE DE L'IMMEUBLE DE MONTBÉLIARD

Daniel FONTENIAUD présente le projet de vente de l'immeuble de Montbéliard, propriété de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté. Le Président précise que ce dossier a été abordé à l'occasion de la réunion du CSE (*Comité Social et Economique*) du 14 janvier dernier.

Il rappelle l'historique de mise en vente (*estimations, modes opératoires pour la vente, les visites*) puis il indique que deux offres écrites sont parvenues à la Ligue en ce début d'année :

- La première offre reçue le 4 janvier dernier par courriel (*confirmée par courrier recommandé le 11 janvier*) est celle d'une association spécialisée dans l'aide et les soins à domicile localisée dans l'aire urbaine de MONTBÉLIARD. Le Président indique que cette association a finalement retiré son offre par un courriel en date du 14 janvier.
- La seconde offre a été reçue le 13 janvier par courriel (*confirmée par courrier recommandé le 15 janvier*). Elle concerne l'association HYGIÈNE SOCIALE de FRANCHE-COMTÉ qui propose deux alternatives :
 - Proposition n°1 : achat du bien au prix de vente, soit 650.000 euros (*net vendeur*)
 - Proposition n°2 : achat du bien au prix de 635.000 euros (*net vendeur*), avec mise en disposition dans le cadre d'un bail précaire, des locaux de l'association pour une durée de 13 mois afin d'héberger provisoirement les collaborateurs de l'antenne de Montbéliard jusqu'au transfert sur le site des Poussots. Cette mise à disposition interviendrait sans facturation de loyer, seules étant dues pendant la période d'occupation, les charges réelles propres à cet usage, estimées à 270 euros par mois.

Aussi, après analyse comparée avec d'autres locaux proposés (*et déjà visités*) via un bail précaire, le Conseil d'Administration retient à l'unanimité la proposition n°1 de l'association HYGIENE SOCIALE de FRANCHE-COMTÉ, pour un montant de 650.000 euros (*net vendeur*).

Le planning d'acquisition prévisionnel est désormais fixé comme suit :

- Lundi 15 février 2021 : Assemblée Générale de la Ligue : résolution de vote pour la vente
- Jeudi 18 février 2021 : Comité Exécutif de la FFF : accord pour cession de l'immeuble
- Février 2021 : Etude de Me Gerbaud (*Montceau*) : signature du Compromis
- Mai 2021 : Etude de Me Gerbaud (*Montceau*) : signature de l'Acte Authentique

Enfin, il est précisé que le personnel de la Ligue basé à l'antenne de Montbéliard poursuivra son activité dans des locaux situés dans le centre-ville de Montbéliard (*sous bail précaire*), jusqu'au transfert définitif sur le site unique à l'été 2022.

4 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE LE 15 FÉVRIER 2021

En vue de la cession de l'immeuble de Montbéliard, le Conseil d'Administration valide la tenue d'une Assemblée Générale électronique le lundi 15 février 2021 à 18h00.

Le processus retenu est le même que celui déployé à l'occasion de l'Assemblée Générale Elective du 19 décembre dernier, avec l'accompagnement techniques des prestataires *Bien Encré* et *Quizzbox*.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité l'Ordre du Jour de cette Assemblée :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 décembre 2020
2. Vente de l'immeuble de Montbéliard
3. Projet de modifications des Textes des Championnats Jeunes

Par ailleurs, le Conseil d'Administration valide à l'unanimité la proposition de présenter un article 34 bis (*Dérogation régionale de couverture de deux équipes à obligations par un même éducateur*).

5 – COMPOSITION DU BUREAU

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité les quatre Vice-Présidents suivants :

- BEAURENAUD Patricia
- QUANTIN Jacques
- RICHARD Alain
- VUILLEMIN Nicolas

Le Bureau est donc composé comme suit :

01. FONTENIAUD Daniel (*Président*)
02. GONDELLIER Jean-François (*Président-Délégué*)
03. COPPI Jean-Marie (*Secrétaire Général*)
04. PERDU Christian (*Trésorier Général*)
05. BEAURENAUD Patricia (*Vice-Présidente*)
06. QUANTIN Jacques (*Vice-Président*)
07. RICHARD Alain (*Vice-Président*)
08. VUILLEMIN Nicolas (*Vice-Président*)
09. DURAND Daniel (*Président du District de Côte d'Or*)
10. ROLET Daniel (*Président du District du Doubs – T. de Belfort*)
11. PRUDHON Philippe (*Président du District de Haute-Saône*)
12. SORNAY Michel (*Président du District du Jura*)

13. VALLET Françoise (*Présidente du District de la Nièvre*)
14. POPILLE Gérard (*Président du District de Saône-et-Loire*)
15. CAILLIET Christophe (*Président du District de l'Yonne*)

Fixation des pouvoirs pour les opérations bancaires :

Il est décidé de donner pouvoir à :

- FONTENIAUD Daniel, *Président*
- GONDELLIER Jean-François, *Président Délégué*
- COPPI Jean-Marie, *Secrétaire Général*
- PERDU Christian, *Trésorier Général*
- SZMATULA Vincent, *Directeur*

Pour ouvrir tout compte nécessaire au nom de l'association au Crédit Agricole.

Il est décidé de donner tous pouvoirs à :

- FONTENIAUD Daniel, *Président*
- GONDELLIER Jean-François, *Président Délégué*
- COPPI Jean-Marie, *Secrétaire Général*
- PERDU Christian, *Trésorier*
- SZMATULA Vincent, *Directeur*

pour effectuer les opérations suivantes :

- Faire les dépôts de sommes ou opérer des retraits ;
- Recevoir toutes sommes en capitaux dues à l'association ;
- Faire tous emplois de fonds ;
- Émettre, endosser, acquitter tous chèques ;
- Demander, retirer tous carnets de chèques.

Les représentants susnommés pourront agir séparément.

Au niveau des procédures internes à la Ligue en terme de Règles d'engagements financiers (*signatures / visas*) et dans le cadre de la réorganisation fonctionnelle liée aux dernières élections, les seules personnes disposant de la possibilité de signer un engagement financier et/ou un ordre de paiement sont les suivantes :

- FONTENIAUD Daniel, *Président*
- GONDELLIER Jean-François, *Président Délégué*
- COPPI Jean-Marie, *Secrétaire Général*
- PERDU Christian, *Trésorier*
- SZMATULA Vincent, *Directeur*

A noter enfin que le principe de double signature continue à s'appliquer pour toutes les dépenses supérieures à 1.500 euros (ttc).

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité l'ensemble des points susmentionnés.

6 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU CROS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Daniel FONTENIAUD informe les membres du Conseil d'Administration de la date des prochaines élections du Comité Régional Olympique et Sportive (CROS) : le samedi 13 mars 2021.

Le Conseil d'Administration désigne à l'unanimité Patricia BEAURENAUD comme candidate aux élections du Bureau Exécutif du CROS au titre de la Ligue BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ de Football.

7 – SCHÉMA ORGANISATIONNEL DES ÉLUS

Daniel FONTENIAUD présente le nouveau Schéma Organisationnel des Elus pour la période 2020 – 2024 (*Annexe 1*). Il est par ailleurs indiqué que les nouveaux membres élus du Conseil d'Administration seront prochainement conviés à une réunion par visioconférence afin que l'organisation administrative et technique leur soit présentée ainsi que les différentes procédures financières et de fonctionnement propres à la Ligue.

Par ailleurs, conformément à l'article 3.4.1.1 de l'Annexe 2 « *Règlement disciplinaire et barème disciplinaire, saison 2020/21* », le Conseil d'Administration mandate à l'unanimité Jean Marie COPPI, Secrétaire Général, afin de pouvoir saisir l'organe disciplinaire d'Appel au nom du Conseil d'Administration.

8 – MISE EN PLACE DES COMMISSIONS RÉGIONALES

Daniel FONTENIAUD, associé aux Responsables des Pôles, présente la composition des Commissions Régionales (*Annexe 2*). Ces compositions sont validées à l'unanimité.

Le Président,

Daniel FONTENIAUD

Le Secrétaire Général,

Jean-Marie COPPI